



Pôle relais lagunes méditerranéennes



Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon

Compte rendu du 1^{er} Comité d'orientation du Pôle relais lagunes méditerranéennes

Tenu à la Tour du Valat - Le 15 septembre 2009

Etaient présents :

Nom	Structure	mail
AUDOUIT Christelle	Laboratoire ART-Dev 3027 FRE CNRS	ch.audouit@wanadoo.fr
AUDURIER CROS Alix	Laboratoire ART-Dev 3027 FRE CNRS	artopos@gmail.com
BARRE Nathalie	Tour du Valat / Pôle lagunes	barre@tourduvalat.org
BOSC Nadine	Agence de l'eau RM&C	nadine.bosc@eaurmc.fr
BRASSART Anne	GPMM	anne.brassart@marseille-port.fr
BREMOND Julie	CG 34	jbremond@cg34.fr
BRONZINI Luc		bronzini@wanadoo.fr
BRUN Luc	SIBOJAI	sibojai@wanadoo.fr; lucbrun@wanadoo.fr
CAESSTEKER Pierre	Onema	pierre.caessteker@onema.fr
DE WIT Rutger	Univ. Montpellier II / Labo Ecolag	rde-wit@univ-montp2.fr
DEBAIN Sandrine	CEN LR / ENP LR	reseaulr.gestion@orange.fr
DEMARTINI Caroline	DREAL PACA	caroline.demartini@developpement-durable.gouv.fr
DUSSERRE Karine	PNR Narbonnaise	k.dusserre@parc-naturel-narbonnaise.fr
ENGLES Emilie	CEN LR / Pôle lagunes	tourisme.durable@cenlr.org
ERRECADE Laurence	Agence de l'eau RM&C	laurence.errecade@eaurmc.fr
ESTEVE Roger	Conservatoire du Littoral	r.esteve@conservatoire-du-littoral.fr
FIDENTI Gunnel	ARPE PACA / RENPACA	g.fidenti@arpe-paca.org
GRESSOT Cyril	CG30	gressot_c@cg30.fr
GUINTINI Corinne	Conservatoire du Littoral	c.guintini@conservatoire-du-littoral.fr
HOUSSARD Claudie	CEN LR	cenlr@cenlr.org
JALBERT Jean	Tour du Valat	jalbert@tourduvalat.org
JANTZEN JM	Onema	jean-marie.jantzen@onema.fr
LAUGIER Thierry	IFREMER	tlaugier@ifremer.fr
LE POMMELET Eve	SMGEO	smgeo@wanadoo.fr
LE SCAON Gaël	Agence de l'eau RM&C	gael.lescaon@eaurmc.fr
LECOLLE Laura	GRAINE LR	coordinationlittoral@grainelr.org
LECOQ Franck	CEN LR / LIFE LAG'Nat	life.lagnature@cenlr.org
LUGNOT Magali	Tour du Valat / Pôle lagunes	lugnot@tourduvalat.org
METSU Nicolas	ARPE PACA / RRGMA	n.metsu@arpe-paca.org
MUNDLER Cécile	SMCG	mundler@camarguegardoise.com

NICOLAS Véronique	Onema	veronique.nicolas@onema.fr
PICON Bernard	DESMID	bpicon@wanadoo.fr
REY Tony	Univ. Montp 3 /	tony.rey@univ-montp3.fr
ROCHAT Christine	DIREN LR	christine.rochat@developpement-durable.gouv.fr
ROMANI Marie	CEN LR / Pôle lagunes	pole.lagunes.lr@cenlr.org
ROY Laurent	DREAL PACA	laurent.roy@developpement-durable.gouv.fr
SAVIN Jean-Baptiste	DREAL PACA	jean-Baptiste.savin@developpement-durable.gouv.fr

S'étaient excusés :

Nom	Structure	mail
AMIEL Vanessa	CG 66	Vanessa.AMIEL@cg66.fr>
ARNAUD Marie-Thérèse	Chambre régionale d'agriculture PACA	mt.arnaud@paca.chambagri.fr
CASTELLI Marie-Luce	OEC	mlcastelli@oec.fr
CHEYLAN Marc	CNRS/CEFE/ EPHE	cheylan@univ-montp2.fr
COPPOLA Jean-Marc	CRT PACA	
FIGARELLA Mauricette	DREAL Corse	Mauricette.FIGARELLA@developpement-durable.gouv.fr
GRILLAS Patrick	Tour du Valat	grillas@tourduvalat.org
LASSARE Dominique	Université de Nîmes	dominique.lassare@unimes.fr
LEVIOL Gwenaëlle	OEC / Pôle lagunes	leviol@oec.fr
MAUCLERT Virginie	Tour du Valat / Pôle lagunes	mauclert@tourduvalat.org
MESLEARD François	Tour du Valat	mesleard@tourduvalat.org
PERGENT Gérard	Université de Corse	pergent@wanadoo.fr
PRADAYROL Aude	CG 83	apradayrol@cg83.fr
QUIGNARD Jean-Pierre		quignard@univ-montp2.fr
REY-VALETTE Hélène	Faculté de Sciences Economiques Montpellier	helene.rey-valette@univ-montp1.fr
RODRIGUEZ Thibaut	CRPMEM LR	crpmem.lr@wanadoo.fr
ROSSI Mathieu	CG 13	mathieu.rossi@cg13.fr
RUFRAY Xavier	CEN LR	conservation@cenlr.org
SANDEL Christine	Région PACA	csandel@regionpaca.fr
SERRAILLE Juliette	SIEL	siel@ville-frontignan.fr
TROUSSELIER Marc	Univ. Montpellier II / Labo Ecolag	troussel@univ-montp2.fr

L'ordre du jour proposé était le suivant :

1. Introduction (L.Roy, DREAL PACA et J. Jalbert, directeur général de la Tour du Valat)
2. Présentation des actions phares du Pôle lagunes
3. Ateliers correspondant aux principaux axes d'action du Pôle lagunes
4. Synthèse des ateliers et adoption des orientations du comité d'orientation
5. Visite guidée des marais du Verdier

Préambule

Le Pôle relais lagunes méditerranéennes (ci-après nommé Pôle lagunes) a été créé en 2001 dans le cadre du plan national d'action en faveur des zones humides en vue de susciter et d'accompagner les initiatives locales de gestion durable des zones humides. Coordonné par la Tour du Valat, il s'appuie sur le Conservatoire des espaces naturels du Languedoc-Roussillon et l'Office de l'environnement de la Corse afin d'être représenté en régions et de créer des liens privilégiés avec les acteurs locaux (élus, gestionnaires, socio-professionnels, scientifiques, etc.).

Depuis 2008, son fonctionnement a été renouvelé à travers deux organes de gouvernance (cf. termes de référence en **Annexe 1**) :

- un comité de pilotage composé des financeurs principaux du Pôle lagunes;
- un comité d'orientation (Comor) au sein duquel l'interface entre décideurs, scientifiques et socio-professionnels doit s'opérer. Cet organe d'échange et de réflexion a pour vocation de produire des recommandations sur les orientations du Pôle et leur mise en œuvre.

Les invités au Comor ayant répondu présent à l'invitation envoyée par la DREAL PACA en août dernier ont été destinataires d'une synthèse des principaux axes d'action du Pôle lagunes quelques jours avant le Comor (cf. document en **Annexe 2**).

1. Introduction



Laurent Roy, DREAL PACA et Jean Jalbert, directeur général de la Tour du Valat ont introduit le Comor en rappelant l'existence du Pôle lagunes depuis 8 ans, Pôle relais qui semble avoir fait la preuve de son efficacité, dans son rôle de « catalyseur », de « passeur » entre les différents acteurs des lagunes méditerranéennes que sont les gestionnaires, décideurs, usagers, scientifiques.

Le Comité d'orientation est un organe consultatif qui se réunit pour la première fois, composé de trois collèges :

- le 1^{er} collège, institutionnel, comprend des représentants des régions, départements, services de l'État et établissements publics concernés ;
- le 2^{ème} collège réunit organismes professionnels, représentants des usagers et gestionnaires de lagunes ;
- le 3^{ème} collège, composé de scientifiques spécialistes des lagunes méditerranéennes.

Ce comité d'orientation prend une portée particulière, puisqu'au printemps dernier, Chantal Jouano a relancé la politique sur les zones humides, à travers la mise en place d'un groupe national sur le modèle de gouvernance à cinq du Grenelle de l'environnement. Ce groupe doit réaliser un bilan et élaborer, d'ici la fin de l'année, un plan d'actions sur 3 ans en faveur des zones humides.

Dans ce contexte, le Comor offre l'opportunité, à partir de l'expérience du Pôle lagunes, d'alimenter les travaux en cours au niveau national.

L'objectif est ainsi à la fois de comprendre comment mieux répondre aux besoins des membres du Comor et d'élaborer des recommandations par rapport au plan d'action du Pôle, et également de positionner le Pôle lagunes vis-à-vis de la politique nationale en cours d'élaboration.

Un tour de table est alors réalisé auprès des personnes présentes.

2. Présentation des actions phares du Pôle lagunes



L'équipe du Pôle lagunes (Marie Romani/CEN LR, Emilie Engles/CEN LR et Nathalie Barré/TdV) a présenté une synthèse de ses actions depuis sa mise en place en 2001, déclinée selon ses principaux axes d'action :

Télécharger la présentation powerpoint :

http://www.pole-lagunes.org/ftp/COMOR/2009/presentPRLM_Cmor_15sept09.ppt

Questions particulières :

A l'issue de la présentation, quelques questions particulières ont été posées sur les thèmes suivants :

- Quel lien entre le programme LIFE+LAG'Nature et le Pôle lagunes ?

Le LIFE a été initié dans le cadre du réseau animé par le Pôle lagunes, c'est aujourd'hui un programme à part entière avec un budget propre porté par le CEN LR ; les liens sont et seront cependant étroits avec le Pôle lagunes afin de diffuser et échanger sur les actions pilotes du LIFE auprès des gestionnaires de lagunes de LR, PACA, Corse mais aussi à l'échelle méditerranéenne.

- Quel lien entre le Pôle lagunes et le MEEDDM ? Est-ce que le Pôle peut jouer un rôle de lobby pour sauvegarder les zones humides ?

Historiquement (dans les années 70 à 90), le discours sur les zones humides était alarmiste; aujourd'hui il ne faut pas relâcher l'attention mais il faut avoir une vision objective et un discours positif auprès du grand public. L'idée de la mise en place de tableau de bord des zones humides (évolution des surfaces...) est née, pour apporter une connaissance objective, faire remonter les données de terrain, en lien avec l'évaluation des politiques publiques. Le Pôle peut jouer un rôle de sentinelle sur les dérives liées aux zones humides ; pour cela il pourrait faire un état des lieux des problèmes de mutation des zones humides. Il pourrait également montrer plus d'ouverture vis-à-vis des associations de défense de l'environnement, intervenir plus en amont que l'alerte : par ex. relecture des PLU...

3. Ateliers correspondant aux principaux axes d'action du Pôle : Synthèse des ateliers et adoption des orientations du comité d'orientation

Afin d'échanger sur les orientations à donner au Pôle lagunes, trois ateliers correspondant aux principaux axes d'action du Pôle ont été organisés.



Suite aux ateliers réalisés en petits groupes, une synthèse des recommandations proposées par le Comor a été présentée par les modérateurs des ateliers :

- Atelier 1 : Nadine Bosc / Agence de l'eau RM&C
- Atelier 2 : Laurence Errecade / Agence de l'eau RM&C
- Atelier 3 : Caroline Demartini / DREAL PACA

Télécharger la présentation powerpoint :

http://www.pole-lagunes.org/ftp/COMOR/2009/restit_ateliers_Cmor_15sept09.ppt

Jean Jalbert rappelle que de 1995 à 2001, suite au constat d'une perte massive de ZH, tous les efforts ont été orientés vers le public directement concerné pour mener des actions à savoir les pouvoirs publics (services de l'état, collectivités) et les gestionnaires. Aujourd'hui, le constat est

différent, la perte qualitative de ZH apparaît comme prépondérante par rapport à la perte quantitative. Ainsi, la diffusion des données aux décideurs ne suffit plus, il faut travailler vers un levier plus important : le grand public.

Atelier 1 - Recherche / Gestion : actions destinées à créer du lien entre chercheurs et gestionnaires (restitution des travaux scientifiques, montage de programmes de recherche, mise à disposition des connaissances, etc.)

Restitution par Nadine Bosc / Agence de l'eau RM&C



Le Pôle lagunes transmet des infos vers les acteurs de la recherche, et la recherche peut faire redescendre des informations auprès de tous les acteurs (grand public, gestionnaires...) via le Pôle relais. Le Pôle apparaît comme une interface intéressante au niveau interrégional, qui permet de dépasser les frontières administratives.

Selon les membres de l'atelier, le rôle du Pôle lagunes ne concerne pas seulement la restitution, il doit se situer plus en amont dans le discours entre scientifiques et gestionnaires.

Les recommandations émises par les membres de l'atelier 1 sont les suivantes :

- Recenser les menaces pesant sur les lagunes (parfois même éloignées de la lagune), dans une vision prospective, en anticipant sur les mutations à venir. De nouveaux thèmes à faire remonter aux chercheurs et aux financeurs de la recherche sont évoqués : changement climatique qui touche fortement ces milieux (suivi thermique et impacts, élévation du niveau de la mer...), interface entre la santé et l'environnement (pollution atmosphérique, agents pathogènes dans les lagunes), évolution de l'application du droit (nombreux outils existants en matière d'environnement mais application non optimale). Le Pôle devrait avoir ce rôle de « vigie » sur les problèmes émergents non pris en compte actuellement dans les programmes de recherche.
- Identifier les lacunes dans les connaissances. Le Pôle lagunes a un rôle à jouer dans la vulgarisation / formations vis-à-vis des gestionnaires sur certaines thématiques (ex : maîtrise foncière), apporter des éléments de connaissances, des outils.
- Aider à mobiliser les bases de référence scientifique (40 dernières années) « dormantes », parfois parcellaires et exploiter ces archives: le Pôle peut faire le lien, jouer le rôle d'alerte (par exemple sur les changements climatiques).
- Participer à l'émergence et la valorisation d'observatoires, plus spécifiquement sur les milieux lagunaires (cf. les réseaux existants sur les cours d'eau, zones humides méditerranéennes, zones humides RM&C...) en faisant le lien avec les observatoires existants ou en développement. Même si le rôle du Pôle n'est pas de mettre en place des observatoires, il peut jouer un rôle dans l'articulation entre les données et les gestionnaires, pour améliorer la valorisation des données issues d'observatoire, qui fait souvent défaut.
- Impliquer les gestionnaires dès l'amont de recherches appliquées pour coller au mieux aux problèmes locaux. Les collectivités sont intéressées pour tester l'application de programmes de recherche. Il y a un besoin de connaissance sur la fonctionnalité de ces milieux, qui est à intégrer dans des décisions de projets locaux.
- Valoriser / animer /communiquer / porter à connaissance les résultats des recherches au travers de journées thématiques, pour un public plus large.
- A l'international : mobiliser / confronter / informer / mettre en réseau les expériences et états des lieux sur les lagunes dans les pays voisins (Italie, Grèce, Espagne...). Voir notamment quels programmes de recherche ont été lancés dans ces pays, quels sont leurs

retours d'expériences de gestion. Envisager le montage éventuel d'un programme européen sur ce thème recherche/gestion. (voir aussi la remarque de Rutger de Wit/laboratoire Ecolag en début de journée sur l'existence du REEET, réseau de chercheurs sur les eaux de transition en Italie, Espagne et désormais en France).

- « Briser la bulle », ne pas prêcher que les convertis, se faire du public un allié ; mobiliser les sciences humaines (enquêtes de perception). L'approche du Pôle lagunes est restée relativement concentrée auprès de certains interlocuteurs sur les lagunes (naturalistes, gestionnaires). Il faudrait davantage élargir ses actions vers le grand public, les socioprofessionnels, les touristes, les personnes qui n'ont pas d'intérêt particulier pour l'environnement mais qui ont un intérêt pour les paysages.

Atelier 2 - Communication / Sensibilisation : actions à destination du grand public et des élus (Journées Mondiales des Zones Humides, Lettre des lagunes, etc.)

Restitution par Laurence Errecade / Agence de l'eau RM&C

La mission initiale du Pôle lagunes de sensibiliser les acteurs directs des lagunes (via la Lettre des lagunes par exemple) est reconnue comme étant satisfaisante et pleinement remplie. L'efficacité du Pôle est liée à son positionnement en tête du réseau des acteurs des milieux lagunaires et parce qu'il est proche du terrain pour transmettre au mieux ses messages. Cependant, le grand public et les élus ne le connaissent pas suffisamment car il n'est pas facile à identifier. Il s'agit donc désormais de se tourner vers d'autres publics sur les 3 régions méditerranéennes : grand public (locaux et touristes) et élus en priorité.

Concernant la sensibilisation du grand public (locaux), le Comor émet les recommandations suivantes :

- Aider les gestionnaires à concevoir et harmoniser les messages et outils de sensibilisation. Certaines actions de sensibilisation peuvent être généralisées au niveau des cursus scolaires ;
- Etre un appui au niveau du discours, en s'appuyant sur les réseaux et structures en place (réseaux d'éducation à l'environnement : cf. plateforme EEDD en LR et PACA par exemple) ;
- Valoriser les expériences et les méthodes de sensibilisation qui fonctionnent ;
- Choisir et utiliser des lieux d'attraction du public (aquariums, sites d'exposition...) et s'associer avec des organismes qui drainent le grand public (sites relais pour les JMZH par ex.) ;
- Passer par des publics cibles (comme les scolaires pour toucher les parents : par exemple les faire venir sur les sites des gestionnaires des lagunes pour visiter une exposition réalisée par leurs enfants) ;
- Lier le thème des zones humides avec un autre thème : la gastronomie, l'archéologie, S'appuyer sur des partenariats avec des organismes davantage liés au tourisme ou à la gastronomie (ex marque Sud de France).

Concernant la sensibilisation du grand public (touristes), le Comor émet les recommandations suivantes, pour compléter celles émises pour les locaux :

- Faire davantage le lien avec le tourisme durable
- Organiser des Journées nationales des Zones Humides en période printanière ou estivale, car les JMZH qui ont lieu en hiver touchent les initiés et les locaux de manière privilégiée, et d'une manière moins satisfaisante, les touristes.

Concernant les élus, le Comor émet les recommandations suivantes :

- Organiser une formation via des journées thématiques qui répondent directement à leurs problématiques environnementales (utilisation éventuelle d'un jeu de rôle ?). (cf. expérience positive du conseil général du Gard sur les inondations)
- Mieux définir et choisir les leviers selon les cibles : adapter le discours en fonction de l'interlocuteur (parlementaire ou élu local par exemple)
- Valoriser des initiatives locales intéressantes : des opérations exemplaires ont lieu sur les lagunes en matière de communication/sensibilisation ; elles pourraient être l'occasion d'organiser (par ex. dans le cadre des JMZH) une remise de prix (labellisation par ex.), une visite de terrain (faire venir une personnalité) pour mettre en avant la dynamique locale.

De manière générale, le Comor insiste sur les éléments suivants :

- Le type de message délivré doit être avant tout positif mais il peut également aborder des aspects négatifs (perte de ZH) concernant les lagunes. Il convient également de parler des zones humides proches de chez soi.
- Aider les institutionnels et les collectivités à mieux communiquer autour des travaux menés sur des zones humides littorales. Leur faire davantage connaître nos outils actuels de communication.
- Elaborer un guide de recommandations à partir d'un retour d'expériences de sensibilisation menées par les gestionnaires. Néanmoins, le Pôle relais ne doit pas agir à la place de ces gestionnaires.
- Avoir un socle commun national de communication autour des zones humides vis-à-vis du grand public notamment (nécessite des moyens financiers et humains importants, en lien avec le niveau national). Créer une image nationale des ZH au sein de la future stratégie nationale et la décliner au niveau local : par exemple, remanier le site internet du Pôle lagunes comme une déclinaison locale du futur portail national ZH de l'Onema.

Atelier 3 - Animation : actions à destination du réseau des gestionnaires de lagunes (journées d'échanges d'expérience, voyages d'étude, formations, émergence de projets, etc.)

Restitution par Caroline Demartini / DREAL PACA

Le Pôle relais a une valeur reconnue dans son rôle d'animateur de réseau, notamment vis-à-vis de sa dimension interrégionale qui apporte une vraie plus-value par rapport aux réseaux régionaux. De plus, la mise en relation des acteurs (gestionnaires mais aussi scientifiques, socio-pro, décideurs, aménageurs du territoire, également en bilatéral), les outils de mutualisation des connaissances (Site Internet, Lettre des lagunes), l'organisation de rencontres (formations, voyages, journées techniques) sont jugés comme des éléments intéressants de l'action du Pôle lagunes sur ce thème.

Selon le Comor, le Pôle lagunes pourrait améliorer son implication sur :

- La mise en réseau des réseaux existants nationaux et régionaux (gestionnaires d'espaces naturels et de milieux aquatiques - RRGMA, RENPACA, RENPLR, Rivages de France, association rivières - éducation à l'environnement) : échanger des informations de veille informative, organiser conjointement des journées d'échanges et des formations, notamment sur la région PACA
- Le montage de projets inter-gestionnaires sur des problématiques communes, émergeantes
- Ouvrir le champ d'intervention du Pôle aux zones connexes aux lagunes (zones humides périphériques douces et salées, lien entre le bassin versant et les eaux côtières) tout en gardant l'entrée lagunes

- Dans le cadre du RIGL, travailler sur l'élaboration d'indicateurs d'état de conservation et d'usage des lagunes autres que physico-chimique (voir atelier 1). Voir ce qui intéresse les gestionnaires et faire remonter l'info au niveau RM&C et national
- La mutualisation d'outils de formation à développer par le Pôle (ex LIFE) pouvant être déclinés au niveau local

Enfin, le Pôle relais pourrait s'investir davantage sur les thèmes suivants :

- Police (de l'eau, de la nature) et contrôle des usages (identification des problématiques et mise en relation entre gestionnaires et services de police) : voir qui fait quoi pour avoir une vision plus claire de l'articulation des services de police autour des milieux lagunaires, identifier les problématiques et les enjeux majeurs sur les lagunes pour donner des priorités aux services de police, faire du lien entre les organismes chargés de police et les gestionnaires. Une formation commune pourrait être montée avec Rivages de France (gardes du littoral) / Pôle lagunes / RENPLR / RENPACA sur ce thème.
- Restauration des zones humides (incitation à la recherche, retours d'expérience et méthodologie)
- Espèces invasives (sensibilisation des décideurs, grand public et mutualisation des moyens d'actions) : voir les outils existants à valoriser / à utiliser pour sensibiliser les élus et le grand public, réfléchir à une mutualisation des moyens de lutte par les collectivités
- Espèces amphi-halines autres que l'anguille (aloise par exemple)

Conclusion des 3 ateliers

Jean Jalbert conclut en indiquant que les thèmes abordés lors des 3 ateliers permettront d'alimenter la réflexion dans le cadre de l'élaboration de la future stratégie nationale en matière de ZH.

L'équipe du Pôle va étudier comment intégrer les recommandations des 3 ateliers dans le programme d'action de 2010 et des années suivantes. Des discussions auront lieu lors du prochain Comité de pilotage du Pôle le 9 octobre prochain. Il s'agira donc de mettre en évidence les priorités parmi l'ensemble des idées abordées lors des 3 ateliers, de voir les moyens financiers et humains nécessaires et disponibles pour mener ces actions (émettre éventuellement des recommandations auprès des financeurs par rapport à leur stratégie), et également étudier ce qui est déjà mis en œuvre par ailleurs.

Par ailleurs, il pourrait être utile de faire remonter auprès des ministères de l'écologie et de la Recherche l'intérêt de lancer de nouveaux programmes au niveau national ou éventuellement de rechercher des fonds privés pour des travaux de recherche plus pointus aux niveaux local ou régional.

Les axes apparaissant comme prioritaires au sein des ateliers sont les suivants (interventions des participants) :

- Maintenir les journées techniques / formations pour avoir les retours d'expérience des autres gestionnaires ; faire le lien avec les autres réseaux pour démultiplier l'efficacité de ces rencontres (*Anne Brassart / GPMM*)
- Recenser les menaces / pressions et enjeux sur les lagunes : valoriser la connaissance existante, identifier là où il y a des manques ; identifier les enjeux (pressions démographiques, pollution, urbanisme) : il faut absolument un état des lieux, une vision partagée des enjeux et menaces et des cibles sur les lagunes comme point de départ pour jouer le rôle de sentinelle (*Alix Audurier Cros, équipe ARTOPOS*)
- Aller vers de nouveaux acteurs : élargissement par exemple aux acteurs côtiers qui sont dans des réseaux différents sur des thèmes comme les risques littoraux portant sur la vulnérabilité des lagunes ; la GIZC comme passerelle entre le monde des lagunes et le

monde côtier ; impliquer plus les décideurs et les aménageurs du territoire (transversal aux 3 ateliers), notamment pour prévenir des dérives existantes sur la maîtrise du foncier et maintenir l'intérêt des zones humides dans le cadre de l'aménagement (*Tony Rey/Alix Audurier Cros*). Concernant le grand public, il conviendrait également de compter sur la relance de la politique nationale qui pourrait inclure ce volet, afin d'épauler les Pôles relais dans ce rôle. (*Jean Jalbert/TdV et Claudie Houssard/CEN LR*)

- Evoluer dans l'application du droit / travail entre les services de police ; le Pôle peut informer/ mettre en relation pour accélérer la mise en place de l'application du droit (*Luc Brun/SIBOJAI*)
- Englober les zones humides périphériques (*Anne Brassart / GPMM*)

Les lignes de force de ce 1^{er} Comité d'orientation permettront, dans la mesure des moyens alloués, de faire évoluer le plan d'action du Pôle lagunes et d'alimenter la réflexion au niveau national.

La journée s'est achevée par une visite des marais du Verdier, en compagnie de Jean Jalbert et de Nicolas Beck de la Tour du Valat.

Annexes au présent CR :

1. Termes de Référence du Copil et du Comor – juillet 2009 (5p)
2. Synthèse des principaux axes d'action du Pôle lagunes (11p)

Le Pôle relais lagunes méditerranéennes tient à remercier chaleureusement l'ensemble des partenaires organisateurs de ce premier Comité d'orientation, ainsi que les participants qui sont venus nombreux et ont permis, par leurs réflexions et leur analyse, d'établir des recommandations précieuses pour adapter davantage son programme d'action. Merci à tous, et à l'année prochaine !